

Le P^r Mahyaoui tire la sonnette d'alarme et appelle à la vaccination

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5540 - Jeudi 16 décembre 2021 - Prix : 10 DA

Bilan des dernières 24 heures

245 nouveaux
contaminés
et 10 décès

Page 2

Intoxications et asphyxies

Monoxyde de carbone : le bilan des victimes s'alourdit de jour en jour

Page 3

Ce soutien qui
n'a pas manqué
à Kaïs Saïed

Par Mohamed Habili

L'opposition politique tunisienne, ainsi d'ailleurs que d'autres secteurs de l'opinion, à l'exemple de l'UGTT, auxquels il convient d'ajouter l'Union européenne et les Etats-Unis, ce qui somme toute fait du monde, n'ont cessé de demander depuis le 25 juillet au président Kaïs Saïed la publication d'une feuille de route traçant le chemin du retour à la légalité constitutionnelle pleine et entière. Certes, s'ils se rejoignent sur cette revendication, ils étaient loin de l'entendre de la même façon. Ainsi, l'idée que s'en faisait l'UGTT n'était nullement celle d'Ennahdha, ni celle d'autres formations politiques ayant eu à pâtir elles aussi des mesures exceptionnelles prises par le président tunisien, notamment la suspension du Parlement. Quant à la pression américaine et européenne, le moins que l'on puisse dire est qu'elle a été légère, pour ne pas dire nulle. A aucun moment elle n'a dépassé le stade du conseil d'ami donné avec le souci de ne froisser personne, ni le président Saïed ni l'opinion publique tunisienne, dont on voyait bien qu'elle ne réagissait pas comme le voudrait la classe politique dans son ensemble, ce qui tout de même voulait dire quelque chose. On l'avait connue plus exigeante, prompte à brandir la menace des sanctions, déjà disposée à les asséner. Rien de tel dans le cas de la Tunisie.

Suite en page 3

Visite d'Etat à Tunis du président de la République

Un accueil chaleureux réservé
à Abdelmadjid Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est arrivé hier à Tunis, pour une visite d'Etat de deux jours, à l'invitation de son homologue tunisien, Kaïs Saïed. Le Président Tebboune a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international de Carthage par le Président Saïed et de hauts responsables de l'Etat tunisien. [Page 2](#)

Ligue 1 (8^e journée)Le leader
en danger

Page 15



«Les oubliées de l'histoire» au Palais des Raïs

Une exposition en hommage
aux femmes algériennes

Page 7

Visite d'Etat à Tunis du président de la République

Un accueil chaleureux réservé à Abdelmadjid Tebboune

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, est arrivé hier à Tunis, pour une visite d'Etat de deux jours, à l'invitation de son homologue tunisien, Kaïs Saïed. Le Président Tebboune a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international de Carthage par le Président Saïed et de hauts responsables de l'Etat tunisien.

Par Massi Salami

L'accueil chaleureux réservé au président Tebboune traduit la profondeur des relations historiques et stratégiques liant les deux pays et les deux peuples frères.

Les deux présidents ont écouté les hymnes nationaux des deux pays avant de passer en revue un détachement militaire qui leur a rendu les honneurs, au moment où les 21 coups de canon retentissaient en l'honneur de l'invité de marque de la Tunisie.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du «renforcement des liens profonds de fraternité unissant les deux peuples frères et de l'élargissement des domaines de coopération à un niveau qualitatif concrétisant la volonté commune des dirigeants des deux pays et de leurs peuples», a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué. Aussi, elle vient traduire «la dynamique marquant les relations des deux pays depuis l'accession des Présidents Tebboune et Saïed à la présidence des deux pays». Une dynamique qui se manifeste à travers l'échange des visites entre les responsables des deux pays, la dernière en date étant celle du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane en Tunisie, à la tête d'une importante délégation. Avant cela, c'est son homologue, la Cheffe du gouvernement tunisien, Najla Bouden, qui s'est rendue fin novembre en Algérie.

La visite d'Etat qu'effectue le Président Tebboune en Tunisie intervient après celle effectuée en février 2020 par le président tunisien Kaïs Saïed, qui avait choisi l'Algérie pour sa première sortie après son élection à la magistrature suprême. Ce qui témoigne

des relations profondes liant les deux pays. Faut-il rappeler que cette visite avait permis de définir les grandes lignes de la future coopération entre l'Algérie et la Tunisie. L'accent avait été mis sur «la convergence totale» des vues à tous les niveaux, dont les questions régionales et internationales, avec à leur tête le dossier libyen.

L'Algérie, par la voix du Président Tebboune, avait réitéré l'engagement des deux parties à poursuivre la lutte antiterroriste en activant tous les mécanismes de lutte aux frontières, la sécurité et la stabilité dans les deux pays étant liées. Comme il a été convenu de développer les régions frontalières et de veiller à la concrétisation de l'intégration économique entre les deux pays.

Même durant la crise sanitaire due à la pandémie de coronavirus, les deux présidents avaient veillé à maintenir les contacts, à travers des entretiens téléphoniques réguliers pour examiner les derniers développements des différentes questions dans la région et les voies de promotion de la coopération bilatérale, outre les nombreuses visites échangées entre les responsables des deux pays. Le Président Tebboune a, à maintes reprises, déclaré que «ce qui touche la Tunisie nous touche aussi. Nous nous abstenons de s'ingérer dans les affaires intérieures de la Tunisie et quiconque menace sa sécurité nous trouvera à



Ph/D. R.

l'affût», soulignant que «l'Algérie ne tolérera aucune pression sur la Tunisie par des parties étrangères».

Dans les volets économique et commercial, les deux parties œuvrent à insuffler une nouvelle dynamique aux mécanismes de la coopération bilatérale. Elles s'emploient également à tenir en permanence les réunions des comités mixtes pour la promotion de la coopération, la réalisation de l'intégration économique et l'unification de l'espace maghrébin en faveur des peuples de la région, comme

souligné par le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, lors de l'audience qui lui a été accordée par le président tunisien. Il est à rappeler que l'Algérie et la Tunisie

sont liées, depuis 2008, par un accord préférentiel ayant permis d'augmenter notablement le volume des échanges commerciaux entre les deux pays. M. S.

Bilan des dernières 24 heures 245 nouveaux contaminés et 10 décès

L'Algérie a enregistré 10 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, six cas de plus que le bilan d'hier (4), portant à 6 165 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 245 cas, soit 15 cas de plus par rapport au bilan d'hier (230), pour atteindre, au total, 213 533 cas confirmés. R. N.

In-Salah

Des opérateurs de voyages découvrent le riche potentiel touristique de la région

Un groupe d'opérateurs de tourisme, issus de différentes régions du pays, ont entamé, hier, un séjour d'exploration dans la wilaya d'In-Salah pour découvrir les riches potentialités touristiques de la région, ont indiqué les organisateurs. Cette tournée d'exploration permettra aux opérateurs, durant quatre jours, d'explorer, outre l'éventuelle ouverture de nouveaux circuits, de multiples sites touristiques, d'apprécier le patrimoine naturel et culturel que renferme In-Salah, dont des gravures rupestres et des sites archéologiques, des palmeraies et autres composants du paysage saharien attractif, a déclaré l'initiateur de la tournée, gérant de l'agence touristique «Kamar Es-Sahra» (lune du désert) d'In-Salah, Abderrazak Hadji.

Composé d'une quinzaine d'opérateurs (agences de voyages et de tourisme) et de représentants de la presse nationale, ce groupe devra également se rendre, durant son séjour, dans plusieurs zones, dont la zone humide de «Tilhegamine», la région de «Tamdjerarine» et la forêt de bois pétrifié, en plus d'assister à des manifestations culturelles prévues dans la localité d'Igoustan (périphérie d'In-Salah), ainsi que des visites guidées encadrées par des cadres de l'Office national du parc culturel du Tidikelt, a précisé M. Hadji.

L'occasion, qui permettra aussi de promouvoir de nouveaux circuits touristiques pour drainer les touristes, donnera lieu à la conclusion de conventions entre les acteurs du secteur locaux du tourisme et leurs

homologues du nord du pays, dans le but de développer le tourisme saharien, selon le même responsable.

Le directeur du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya d'In-Salah, H'mida Benzaïer, a estimé, de son côté, que cette tournée d'exploration touristique contribuera à booster les activités touristiques dans la région, à travers la valorisation de la diversité et de la richesse du potentiel touristique local.

La wilaya d'In-Salah dispose de trois structures hôtelières offrant 375 lits (145 chambres), en plus de deux projets d'hôtels privés totalisant 202 lits, en cours de réalisation.

Ces structures sont appelées à contribuer au renforcement des capacités d'accueil touristiques dans cette région réputée

également pour sa panoplie d'activités artisanales, dont la poterie, la céramique et la vannerie, développées par plus de 1 300 artisans immatriculés à la Chambre de l'artisanat.

Le sous-directeur de l'Office du Parc national culturel de l'Ahaggar à In-Salah, Abdelkader Hafaoui, a souligné que «le parc, qui s'étend sur près de 130 000 km², renferme de nombreux sites archéologiques, des sites naturels attrayants, une biodiversité, en sus d'un riche patrimoine culturel, lui conférant des atouts pour devenir une destination touristique par excellence».

Par souci de préserver ces atouts, l'Office a déployé six postes de surveillance permanente, avec une soixantaine d'agents, a-t-il fait savoir.

Faten D.

Tebboune s'entretient en tête-à-tête avec son homologue tunisien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a eu hier au palais de Carthage à Tunis des entretiens en tête-à-tête avec son homologue tunisien, M. Kaïs Saïed. Ces entretiens ont été élargis aux délégations des deux pays.

R. N.

Hausse des contaminations au Covid

Le P^r Mahyaoui tire la sonnette d'alarme et appelle à la vaccination

■ La flambée des cas de Covid-19 frôle déjà la barre des 3 000 hospitalisés et l'apparition du variant Omicron en Algérie expose le pays à une forte hausse de contaminations, vu que cette nouvelle souche se transmet plus rapidement que les précédentes. Le P^r Riyad Mahyaoui tire la sonnette d'alarme et appelle les Algériens à respecter les mesures barrières et à se vacciner.



Par Louisa A. R.

Adoptant un discours direct et franc, le Professeur Riyad Mahyaoui, membre du Comité scientifique, déclare que «la sonnette d'alarme est tirée, en raison de la hausse du nombre de contaminations à 2 800 patients en hospitalisation, plus de 28 patients connectés à des respirateurs artificiels et 238 patients en réanimation», a alerté t-il. Invité de la radio Chaîne 1, le P^r Mahyaoui a confirmé qu'il y a des craintes d'une répétition du scénario de la troisième vague avec saturation des hôpitaux, à la lumière du relâche-

ment constaté depuis quelques temps ainsi qu'une réticence à se faire vacciner.

Concernant le variant Omicron, réputé pour sa forte contagiosité, dont l'Algérie a détecté le premier cas importé par un ressortissant étranger, P^r Mahyaoui a indiqué que l'apparition d'Omicron en Algérie était très attendue. «Il était impossible de l'éviter, vu les transports, les voyageurs et les échanges économiques», a-t-il dit.

Evoquant les mesures prises pour faire face à l'épidémie afin d'éviter le scénario de la troisième vague, Mahyaoui a cité la disponibilité de l'oxygène dans

les hôpitaux, ainsi que la fabrication locale de nombreux médicaments.

S'exprimant sur le lien supposé entre la vaccination contre l'épidémie et la stérilité, il a précisé que cela n'est pas fondé scientifiquement et qu'il ne s'agit que de rumeurs. «Il n'y a aucune relation entre le vaccin anti-Covid et la stérilité», a-t-il assuré. «On a remarqué qu'il y avait une réticence à faire le vaccin, en particulier chez les femmes, en raison des rumeurs circulant sur le vaccin causant la stérilité», a-t-il souligné. Il a expliqué qu'«il n'y a aucune preuve scientifique à ce sujet et ce ne sont que des rumeurs, car des milliards de

doses ont été distribuées à travers le monde et recommandées par l'Organisation mondiale de la santé, qui ne peut autoriser des vaccins nocifs pour l'homme». Insistant sur la vaccination massive de la population, comme seul et unique moyen pour faire face au virus, P^r Mahyaoui fera savoir que jusqu'à présent, 13 millions de vaccinations ont été enregistrées, dont 6,5 millions en une seule dose, tandis que le nombre de ceux qui ont pris une troisième dose a atteint 33 000. Pour ce qui est des stocks disponibles, il fait état de 13 millions de doses de vaccin contre le Covid-19. Pour se prémunir contre le Covid, le professeur rappelle l'importance de la vaccination et appelle la population à respecter les mesures barrières.

En ce qui concerne la prise de la troisième dose de vaccin anti-coronavirus, Mahyaoui a expliqué que l'Organisation mondiale de la santé déclare que deux doses de vaccin ne sont plus suffisantes avec l'émergence du nouveau variant. Pour cela, elle a recommandé la nécessité d'adopter la troisième dose. Une décision basée, a-t-il ajouté, sur une étude scientifique qui a prouvé qu'après 6 mois de réception de la deuxième dose, l'immunité diminue, en particulier chez les personnes atteintes de maladies chroniques.

L. A. R.

Intoxications et asphyxies

Monoxyde de carbone : le bilan des victimes s'alourdit de jour en jour

Malgré les appels à la vigilance et les campagnes de sensibilisation sur les risques liés à l'intoxication et à l'asphyxie au monoxyde de carbone, les services de la Protection civile recensent quotidiennement de nouvelles victimes.

Des familles entières sont retrouvées mortes dans leur logement, asphyxiées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage. Ce sont des bilans tragiques et incompréhensibles, au moment où médecins, associations et Protection civile multiplient les appels à la vigilance. Du mois de janvier au mois de novembre, quatre-vingt-quinze personnes sont décédées suite à l'inhalation de monoxyde de carbone, et ce mois de décembre semble en

route pour alourdir le bilan. Pour cause, les services de la Protection civile ont recensé plusieurs victimes du monoxyde de carbone depuis le début du mois en cours. Son récent bilan indique que trois membres d'une même famille, âgés de 35 ans, 32 ans et 4 ans, sont décédés mardi, asphyxiés par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage dans leur habitation située à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, commune d'El Khroub, dans la wilaya de Constantine. Deux autres personnes ont été sauvées, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. La Protection civile a renouvelé dans un communiqué son appel aux citoyens à la vigilance et au respect des consignes de sécurité. Elle a rappelé que le monoxyde de

carbone était un «gaz dangereux, invisible et sans odeur» qui provoque des «intoxications parfois fatales, résultant d'une mauvaise utilisation des appareils de chauffage ou d'une absence d'aération dans les habitations, demeures et locaux». «La prévention reste un moyen très efficace pour réduire les risques liés à ce type d'accidents domestiques», a souligné la même source, invitant les citoyens à «respecter les consignes de sécurité nécessaires afin de préserver et protéger leurs vies». Énumérant ces consignes, la Protection civile a appelé notamment à ne pas boucher les prises d'air dans les pièces, à ventiler le logement lors de l'utilisation d'appareils de chauffage, à l'aérer au moins 10 minutes par jour et à ne pas uti-

liser de tels appareils dans des pièces dépourvues d'aération. Les appareils de chauffage doivent faire aussi l'objet d'un entretien régulier par un professionnel. La Protection civile a recommandé, en outre, de ne pas utiliser comme moyen de chauffage la «tabouna» ou des appareils de cuisson et de ne pas laisser un moteur de voiture en marche dans un garage fermé. En cas d'intoxication au monoxyde de carbone, la Protection civile demande aux citoyens d'appeler le numéro d'urgence (14) et le numéro vert (1021), en précisant «l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace». De son côté, l'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur avait formulé des propositions pour obliger

LA QUESTION DU JOUR

Ce soutien qui n'a pas manqué à Kais Saïed

Suite de la page une

Ni l'Europe ni les Etats-Unis n'ont même voulu reprendre à leur compte la caractérisation de coup d'Etat aussitôt dégainée par Ennahdha et ses alliés, ceux de toujours et ceux de circonstance seulement. Dans la région, le soutien n'a pas manqué au président tunisien, même s'il lui a été apporté sous la forme du rappel du principe de non-ingérence dans les affaires internes des autres. Ce fut notamment le cas de l'Algérie, mais aussi du Maroc et de l'Egypte, quoique dans un style différent suivant la tradition politique propre à chacun de ces pays. Il n'en reste pas moins que c'est de la part de l'Algérie que le soutien a été le plus marqué. La visite d'Abdelmajid Tebboune à Tunis, entamée hier, et devant se terminer aujourd'hui, la veille de la célébration de la révolution de 2011, en est la meilleure preuve. Les deux pays ont toujours été proches, mais toutefois pas au point où ils le sont aujourd'hui, peut-être seulement parce que leurs présidents sont faits pour s'entendre. Les Etats-Unis n'ont pas été en reste qui ont fait savoir qu'ils se félicitaient de la feuille de route que le président Saïed s'est finalement résolu à publier. Ils avaient des réserves, ils ne les ont plus, ayant été entendus sur un point important à leurs yeux. Rarement on aura vu un président suspendre la Constitution en vigueur dans son pays, et n'être en butte à rien de la part de la communauté internationale. Non seulement il ne s'exerce aucune pression sur lui, mais de toutes parts on fait preuve de compréhension à son égard, on l'encourage à sortir de l'état d'exception. L'ancien président tunisien Moncef Marzouki s'était expliqué le bon accueil fait par les pays de la région à ce qui pour lui est un coup d'Etat caractérisé par leur intérêt commun à mettre fin au «Printemps arabe» en liquidant la «révolution tunisienne», la seule qui ait réussi. Même si on le lui concède, il reste un point dont son analyse ne rend pas compte : la non condamnation tout au moins de l'Europe et des Etats-Unis, des démocraties donc, de ce coup d'Etat. Y trouveraient-elles elles aussi leur compte ? Voilà un point où il serait intéressant de l'entendre.

M. H.

chaque foyer utilisant un chauffage à gaz de s'équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone, en indiquant le coût de cet appareil sur la facture d'électricité/gaz. Malheureusement, cette proposition n'a pas eu d'écho, car aucune décision n'a été prise pour obliger les citoyens à acquiescer ce détecteur de fuite de CO.

Thiniane Khouchi

Eclairage public

Le Cerefe publie un référentiel pour une lumière écoénergétique

■ Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe) a publié un référentiel national pour une lumière de qualité et écoénergétique, dont l'objectif central vise l'efficacité énergétique dans l'éclairage public et une alimentation électrique à base d'énergie solaire photovoltaïque.

Par Hamid N.

Destiné aux opérateurs concernés par les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et les maîtres d'ouvrages qui activent dans le domaine de l'éclairage, le document de 243 pages se veut un support pour l'exécution, avec «la rigueur et l'efficacité souhaitées», des programmes nationaux d'éclairage public, notamment solaire, tels que ceux initiés en réponse aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Ce référentiel s'adresse aussi aux services des collectivités locales en charge de l'éclairage public, pour les aider à mieux intégrer les aspects efficacité énergétique et électricité solaire dans le domaine, notamment avec la multiplication d'appels d'offres spécifiques, visant la dotation de nombreuses communes au niveau national de systèmes d'éclairage public à base d'énergie solaire photovoltaïque. Dans la préface du document, le Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, Noureddine

Yassaa, a indiqué que le Cerefe, «alerté par les factures d'électricité élevées auxquelles font face les collectivités locales, s'est assigné le devoir d'analyser objectivement la situation sous tous ses angles, avant de proposer les solutions qui s'imposent».

«C'est dans cette optique et au vu des premiers éléments recueillis sur le terrain, en plus de discussions franches menées sur le sujet avec de nombreux opérateurs et professionnels du secteur, que l'urgence de la disponibilité d'un document de référence ou "référentiel" dans le domaine, nous est apparue comme un préalable absolu», a-t-il ajouté. Selon lui, «l'objectif attendu derrière l'élaboration d'un

tel document est simple : aider à unifier au moins les connaissances de base nécessaires, pour permettre d'aborder de manière collective et avec le minimum requis de rationalité, un sujet aussi vaste que l'éclairage, dont on oublie souvent que les vrais fondements reposent sur l'interaction lumière-vision».

A travers sept chapitres, le document aborde l'évolution des connaissances sur la lumière à travers le temps, en évoquant, notamment, les dispositifs d'éclairage public et les éléments de déploiement, l'éclairage solaire, la relation transition énergétique-éclairage public, et enfin un état des lieux et des recommandations générales sur l'éclairage



public en Algérie. Concernant l'Algérie, ce document de référence souligne que «quoique des directives claires qui incitent à l'usage des énergies renouvelables et encouragent à une

modération accrue quant à la consommation énergétique ont été promulguées par les autorités publiques, il faut dire que sur le terrain, les progrès dans ce sens restent mitigés». H. N.

Transport

Lancement d'un service de VTC spécial femmes début 2022

Un service de véhicule de transport avec chauffeur (VTC) spécial femmes sera lancé en Algérie en début de l'année prochaine, ont indiqué, mardi à Alger, ses initiateurs.

Ce service VTC sera lancé par la start-up Creativops sous le nom de «Qefza Go», selon la res-

ponsable des ventes de cette entreprise, Malia Lamouti.

La sélection des chauffeurs a été faite et la plateforme déjà développée, a-t-elle précisé, ajoutant que le lancement de ce service a été mis en veille, en attendant de voir l'évolution de la pandémie de Covid-19 en

Algérie. M^{me} Lamouti a souligné que les chauffeurs femmes candidates à intégrer ce service pourront choisir la catégorie de clients à transporter : soit des femmes uniquement, soit des femmes et des familles ou encore des passagers sans distinction de sexe. L'annonce du lancement de ce

projet a été faite en marge de la présentation des résultats d'une étude sur «L'Etat des lieux des entreprises sociales en Algérie», réalisée par le bureau d'études BH Advisory, en collaboration avec Social entreprise UK pour le compte du British Council Algérie. Lyes H.

14^e édition du concours Media Star

Ooredoo récompense les journalistes lauréats

Ooredoo a organisé, dans la soirée du lundi 13 décembre 2021, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahali à Alger, la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 14^e édition de son concours journalistique Media Star. L'événement a été marqué notamment par la présence des ministres de la Communication, Mohamed Bouslimani, de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de la Culture et des Arts, M^{me} Wafa Chaïal, de la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, ainsi que de nombreux invités officiels, des personnalités du secteur des médias et de la communication, de partenaires et de l'encadrement de Ooredoo.

Lors de cette soirée, un montage vidéo a été diffusé en hommage à tous les journalistes qui ont endeuillé le monde de la presse algérienne durant les deux dernières années et qui ont été notamment emportés par la pandémie de Covid-19.

Placée sous le thème «Rôle des médias et des réseaux sociaux dans le traitement de l'information dans les situations de crise», la 14^e édition de Média Star a enregistré une participa-



tion appréciable des journalistes, avec plus d'une soixantaine de candidatures représentant les différents supports médiatiques.

Le jury de l'édition 2021 présidé par D' Atoui Malika, Doyenne de la faculté des sciences de l'information et de la communication, est composé de Nadjib Stambouli, Souhila El Hachemi, Nassim Lounes, Salim Aggar et Ramdane Djézairi en tant que représentant de Ooredoo.

Après les délibérations finales, le jury a sélectionné 12 lauréats, sur un total de 63 participants, dans les quatre catégories suivantes :

- Catégorie presse écrite généraliste et spécialisée :

- 1^{er} Prix : Lynda Slimani - Journal Elikaa

- 2^e Prix : Nadia Slimani - Journal Echorouk el Yaoumi

- 3^e Prix : Hayet Sertah - Journal El Raed

- Catégorie médias électroniques :

- 1^{er} Prix : Mohamed Abdelmoumen - Elbilad.net

- 2^e Prix : Asma Bahlouli - Echoroukonline.com

- 3^e Prix : Zoubir Fadel - Analgeria.dz

- Catégorie production radio-phonique :

- 1^{er} Prix : Mohamed Amine Bedri - Radio Blida

- 2^e Prix : Abderrezak Dendani - Radio Bordj Bou Arréridj

- 3^e Prix : Nesrine Rabei - Radio Coran

- Catégorie production télévisuelle :

suelle :

- 1^{er} Prix : Rahma Hamlat - Ennahar TV

- 2^e Prix : Asma Boutouche - El Watania TV

- Prix spécial du jury : Omar Boudi - Echorouk News.

Pour cette 14^e édition, le jury a décidé d'attribuer, à l'unanimité, un Prix Spécial du Jury au journaliste Omar Boudi, pour son enquête de 52mn «En quête de vérité», et qui a été lauréat du concours Media Star à quatre reprises consécutives.

Il y a lieu de noter que les membres du jury n'ont pas décerné de prix dans la Catégorie Illustration de presse, dessin, caricatures et photo pour absence de candidatures.

En plus du trophée et de la reconnaissance témoignée à travers ce prix pour le travail accompli, les gagnants ont reçu des récompenses financières conséquentes dans chaque catégorie : 1^{er} prix : 700 000 DA; 2^e prix : 500 000 DA et 3^e prix : 300 000 DA

Dans son message aux lauréats, le directeur général de Ooredoo, M. Bassam Yousef Al Ibrahim, a déclaré : «Le concours Media Star incarne l'étroite relation qui lie Ooredoo à la grande famille de la presse algérienne, et reflète les efforts

consentis par les journalistes afin de garantir aux citoyens le droit d'une information crédible. L'édition 2021 a mis en avant le rôle des médias et des réseaux sociaux dans la vie des citoyens, notamment durant les situations exceptionnelles telles que la crise sanitaire que nous avons vécue. Je félicite les lauréats de cette 14^e édition, à qui je souhaite d'autres succès à l'avenir Inchallah».

Destiné aux journalistes professionnels algériens, le concours Media Star, lancé en 2007, récompense les meilleurs travaux journalistiques traitant des questions relatives aux technologies de l'information et de la communication et de la problématique liée à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie.

Le volet artistique de la cérémonie a été assuré par l'illustre instrumentaliste algérien Mohamed Rouane, qui a gratifié l'assistance avec des morceaux de musique du répertoire algérien. Bien plus qu'une cérémonie de remise des prix, Media Star constitue un rendez-vous privilégié de partage et de retrouvailles pour la grande famille de la presse algérienne, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Communiqué

Energie

Le pétrole en baisse, l'AIE voit l'Omicron affecter la demande

■ Les cours du pétrole ont terminé en baisse mardi, après la publication de nouvelles estimations par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui table sur une moindre demande du fait de la propagation du variant Omicron du coronavirus.

Par Salem K.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février, le plus échangé à Londres, a clôturé en baisse de 0,92 % à 73,70 dollars.

A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) avec échéance en janvier a lui fini à 70,73 dollars, soit 0,78 % de moins que la veille.

Pour Michael Lynch, président du cabinet Strategic Energy & Economic Research (SEER), le marché a surtout retenu l'abaissement de la prévision de demande mondiale de brut par l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

L'organisation table désormais sur une augmentation de la demande de 5,4 millions de barils par jour (mb/j) en moyenne pour 2021 et 3,3 mb/j pour 2022, soit 100 000 de moins que

les 5,5 et 3,4 annoncés en novembre par l'AIE.

Une différence que l'agence met sur le compte d'une «augmentation des nouveaux cas de coronavirus», qui devrait «ralentir le rétablissement de la demande mondiale de pétrole», selon le rapport publié mardi.

«Ça donne en quantité ce que l'Omicron va nous coûter», a expliqué Michael Lynch, alors que la veille, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avait elle maintenu ses prévisions de demande pour 2021 et 2022.

L'AIE a même enfoncé le clou en estimant que l'offre allait dépasser la demande dès ce mois-ci, alors que les analystes voyaient plutôt ce rattrapage intervenir courant 2022. «Cela signifie que les réserves vont commencer à augmenter dès maintenant», a résumé l'analyste.



«Cela donne aux gens confiance dans le fait que le prix va baisser dans les prochains mois».

Pour Craig Erlam, analyste d'Oanda, si les grandes banques centrales qui se réunissent cette semaine maintiennent un ton

accommodant en attendant de connaître les effets du variant Omicron, cela pourrait bénéficier au prix de l'or noir.

Mais ce sont les données cliniques sur la dangerosité de cette nouvelle mutation qui

orienteront le marché, souligne-t-il. De mauvais chiffres pourraient faire baisser les prix et «enclencher un ajustement soudain de l'Opep+», c'est-à-dire l'Opep et ses alliés de l'accord Opep+.

S. K.

Tourisme

Hamadi évoque avec l'ambassadeur croate les voies de renforcement de la coopération

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a évoqué, mardi à Alger, avec l'ambassadeur de la République de Croatie, Ilija Zelalic, les voies et moyens de renforcer et promouvoir les relations de partenariat et de coopération entre les deux pays dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, a indiqué un commu-

niqué du ministère.

Cette rencontre, précise le communiqué, a permis d'«évaluer les relations bilatérales dans le secteur et de passer en revue toutes les perspectives offertes en vue de consolider et promouvoir le partenariat bilatéral».

Lors de cette audience, les deux parties ont convenu de «mettre en place un protocole

d'accord dans le domaine du tourisme, dans le but de concrétiser toutes les perspectives de partenariat et de prendre des mesures réelles visant à renforcer la coopération algéro-croate en associant les opérateurs touristiques des deux pays».

A cette occasion, le diplomate croate a affirmé «la disposi-

tion de son pays à poursuivre la promotion des relations bilatérales avec l'Algérie en matière de tourisme et l'élargissement des domaines de partenariat et de coopération», et s'est félicité «des grandes potentialités que recèle l'Algérie», soulignant, à ce propos, «la nécessité d'aller de l'avant dans la mise en place d'un véritable programme de

partenariat dans les plus brefs délais».

Enfin, les deux parties ont relevé l'importance de «poursuivre les efforts visant l'établissement d'une coopération fondée sur le développement commun et le renforcement de la concertation au mieux des intérêts des deux pays».

S. K.

Rezig :

Les indicateurs de 2021 révèlent une reprise progressive de l'économie nationale

Les indicateurs économiques enregistrés en 2021 ont révélé des résultats positifs témoignant d'une reprise progressive de l'économie nationale, a affirmé, mardi à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig.

Animant une conférence sur le rôle de son secteur dans la promotion du produit national et des exportations, dans le cadre des ateliers organisés en marge de la Foire de la production algérienne (FPA), M. Rezig a précisé que ces résultats encouragent à développer davantage d'activités d'entrepreneuriat et à augmenter le nombre d'entreprises dans le tissu économique national, qui a augmenté de 45 % en 2021 par rapport à l'année 2020.

A la fin du troisième trimestre de l'année 2021, le taux de croissance de l'économie nationale a dépassé 6,2 %. Par ailleurs, la balance commerciale a enregistré fin novembre un excédent de plus d'un milliard USD, tandis que les exportations hors hydrocarbures se sont élevées à 4,5 milliards USD. Dans ce sillage, M. Rezig a souligné la nécessité pour les opérateurs de se diriger vers l'intensifica-

tion de la production, l'amélioration de sa qualité et la régulation de ses prix, ce qui leur permettra d'accéder aux zones internationales de libre-échange, telles que la Zone de libre-échange africaine (Zlecaf), la grande Zone arabe de libre-échange (Gzale) et l'Union européenne (UE).

«L'Algérie perdait par le passé des parts de marché, notamment dans la Zone arabe et l'IEU. Maintenant, nous ne devons pas perdre des parts de marché en Afrique, car nous avons des produits nationaux aux normes internationales qui sont à même de nous permettre d'atteindre cet objectif», a soutenu le ministre.

Il a fait état, à ce titre, de la création d'entreprises qui se chargeront à l'avenir des opérations d'exportation pour permettre aux producteurs de se consacrer au développement du produit, tandis que sa commercialisation sera assurée par les entreprises d'exportation de façon à garantir la durabilité d'entreprises et la création de nouveaux postes d'emploi.

Le ministre a rappelé que le secteur du Commerce qui a contribué à hauteur de 12,5 % dans le PIB en 2020, a enregistré

la création de 10 200 sociétés et la commercialisation de 388 000 produits nationaux. Le nombre global des opérateurs économiques activant dans le pays s'élève à 2 millions d'entreprises principales et secondaires, dont 1 500 000 entreprises détentrices du registre du commerce électronique, ce qui représente 68,80 % du total des inscrits.

Selon le ministre, le Centre national du registre de commerce (CNRC) a connu à décembre dernier plus de 346 000 opérations d'inscription, dont 160 000 nouveaux registres.

Le nombre de commerçants étrangers détenteurs du registre du commerce est estimé jusqu'au début décembre à 9 648 commerçants, répartis entre 2 471 personnes physiques et 7 177 personnes morales.

Selon M. Rezig, les sociétés syriennes représentent un taux de 30 %, les tunisiennes 25 % et les marocaines 15 %. Pour ce qui est des personnes morales activant dans le commerce, les sociétés turques représentent 14 %, les françaises 13 % et les chinoises 11 %.

La plateforme numérique des exporta-

teurs algériens recense 100 entreprises économiques productrices, avec 250 nouvelles demandes depuis son lancement officiel le 12 octobre 2021, et comprend 6 grands secteurs de grande activité.

Au niveau national, 1 165 opérateurs physiques, 3 539 opérateurs moraux activent dans le domaine de l'exportation, 268 293 opérateurs physiques et 78 258 opérateurs moraux activent dans le domaine de la production de marchandises, ainsi que 789 572 opérateurs physiques et 82 332 opérateurs moraux activent dans le domaine de production de services.

Lors d'une tournée dans les stands de la FPA, le ministre a insisté auprès des opérateurs participants sur la nécessité de proposer des prix compétitifs qui permettent de promouvoir le produit national aux niveaux local et international.

M. Rezig a appelé les opérateurs à compter sur la matière première locale disponible et à accéder à la plateforme électronique, en vue de connaître avec exactitude les produits existant en Algérie.

R. E.

Chlef

Plus de 20 participants au concours du meilleur couscous

■ Plus d'une vingtaine de participants ont pris part à la 5^e édition du concours du meilleur plat de couscous, ouverte mardi, à la maison de la culture de Chlef, a-t-on appris des organisateurs.

Par Anis H.

Selon la présidente de l'association «Ahlam» pour les échanges culturels et artistiques, Kheira Barbari, le concours du meilleur couscous, organisé pour la cinquième année consécutive, a été marqué cette année par une forte participation, soit 23 participants qui présentent le meilleur plat de couscous, un mets traditionnel réputé dans l'art culinaire de Chlef et de toute l'Algérie.

L'événement, organisé sous le titre «Le couscous... leader de la gastronomie populaire et de l'hospitalité», vise «la mise en valeur de la créativité des femmes de Chlef dans la cuisine traditionnelle, tout en contribuant au développement de divers types de couscous, marqués par une importante diversité dans leurs modes de préparation et de

présentation, suivant chaque région de la wilaya», a-t-elle ajouté. M^{me} Barbari a signalé la participation, à cette 5^e édition, de stagiaires du Centre de formation professionnelle qui ont exposé leur savoir dans la préparation du couscous et qui cherchent, en prenant part à ce concours, à prendre connaissance des nouvelles recettes créées à la faveur de l'introduction de nouveaux ingrédients pour la cuisson et la présentation de ce plat. Un jury, composé de chefs cuisiniers, a effectué une séance de dégustation et d'évaluation de tous les plats exposés pour la sélection du meilleur couscous, a fait savoir la même responsable.

Les membres du jury ont affirmé qu'il était «difficile» de choisir



parmi la dizaine de différents plats traditionnels présentés dont le couscous aux glands, au thym, à la menthe, au blé et à l'orge.

Le concours s'est poursuivi hier, avec la présentation d'une conférence sur les origines du couscous et son mode de préparation original, suivie d'un atelier

dédié aux participantes sur les méthodes de préparation, cuisson et présentation de ce plat séculaire.

A. H.

Oran

Distribution aux communes de bus scolaires, d'ambulances et de bennes tasseuses

Des bus de transport scolaire, des ambulances et des bennes tasseuses ont été distribués, mardi à Oran, au profit des communes de la wilaya.

Le wali d'Oran, Saïd Sayoud, a supervisé l'opération de distribution de 14 ambulances à un certain nombre d'établissements publics de santé de proximité, 18 bus pour le transport scolaire et 13 bennes tasseuses au profit de quelques collectivités, comme le chef-lieu de la wilaya, Boutlelis, Misserghine, Gdyl, Aïn El-Bia, entre autres, dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. Dans une allocution pro-

noncée lors de la cérémonie de distribution du matériel, M. Sayoud a souligné que «mettre de telles capacités à la disposition des communes de la wilaya est une autre preuve que l'Etat algérien accorde une grande attention à la prise en charge des préoccupations des citoyens, comme la fourniture de bus pour améliorer les conditions de transports et de scolarisation de nos enfants, des ambulances pour prendre en charge les citoyens, notamment dans les zones isolées et la fourniture de bennes tasseuses pour la propreté de l'environnement». «Lors des différentes opérations de nettoyage de l'environnement

dans le territoire de la wilaya, les plus grands absents étaient les présidents des APC», a relevé le chef de l'exécutif, notant que «la propreté de l'environnement relève de la responsabilité du président de l'Assemblée populaire communale».

Saïd Sayoud a indiqué que «les anciens présidents d'APC, dont celui de la commune d'Oran, ont négligé la propreté de l'environnement», annonçant que d'ici à trois mois des ateliers seront lancés pour redonner un caractère plus esthétique à la ville d'Oran qui s'apprête à accueillir la 19^e édition des Jeux méditerranéens l'été 2022.

Le wali a révélé que la wilaya

d'Oran sera dotée, dans les prochains jours, d'équipements similaires qui seront distribués dans les communes enclavées.

M. Sayoud a fait part, à propos des équipements, de son mécontentement face au phénomène croissant des vols de bacs à ordures et de câbles électriques au niveau des quatrième et cinquième routes périphériques, ce qui contraint, a-t-il déploré, de dégager une somme de 200 millions de dinars pour la réinstallation des câbles, tout en appelant les citoyens à «signaler de tels comportements qui ne font pas honneur à la société oranaise».

Salim N.

Souk Ahras

Ouverture d'une chaire scientifique de l'Alecso à l'université

Une chaire scientifique affiliée à l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alecso) a été ouverte, mardi, à l'université Mohamed-Cherif-Messaâdia de Souk Ahras, consacrée aux études des sociétés arabes dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la société. «La création de cette chaire scientifique sous les auspices de l'Alecso constitue une preuve des efforts intenses visant à renforcer une action arabe commune et une coopération constructive, en particulier dans le domaine de la recherche scientifique», a précisé l'inspectrice de wilaya, lbtissem Naïli, lors de la cérémonie d'installation de cette chaire, tenue dans la bibliothèque de l'université, en présence du directeur de la chaire Alecso, P

Fawzi Bendridi, de la faculté des sciences sociales et humaines de cet établissement universitaire, de trois autres membres de la chaire et du recteur de l'université. M^{me} Naïli a ajouté que la chaire scientifique dont a bénéficié l'université de Souk Ahras constitue «une fierté pour la wilaya», car elle représente «une opportunité précieuse pour renforcer sa croissance et son développement par l'échange d'expériences et de connaissances, notamment dans le domaine d'études sur les sociétés arabes et la mise en place de réseaux de coopération scientifique avec les établissements arabes d'enseignement supérieur dans un cadre participatif et interactif». De son côté, le recteur de l'université de Souk Ahras, Mahmoud Boufida, a indiqué dans son

allocution que cette chaire est un acquis, d'autant plus qu'elle revêt une dimension arabe et internationale, ce qui contribuera à faire connaître les potentialités scientifiques et humaines de l'université. Il a ajouté que la création de cette chaire s'inscrit dans le cadre des directives du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant l'ouverture internationale des universités et des centres de recherche, ce qui profitera à l'université à travers des partenariats institutionnels et scientifiques.

Selon le P^r Bendridi, les objectifs de la chaire sont principalement la réalisation d'études sur les sociétés arabes dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la société, ainsi que l'élaboration de rapports périodiques dans le domaine de spé-

cialisation de la chaire et l'organisation de séminaires, conférences et ateliers sur les sociétés arabes et la conclusion de coopération entre les entreprises et les centres scientifiques algériens, arabes et internationaux dans le domaine de l'étude des sociétés arabes. Aussi, l'un des objectifs de cette démarche est de contribuer à la mise à niveau des capacités d'expertise des spécialistes et des chercheurs dans le domaine de l'étude des sociétés arabes. Il a également relevé que cette chaire scientifique puise son importance de la mise en place d'études comparatives des sociétés arabes et de l'approfondissement de la compréhension de la société algérienne en la reliant au contexte arabe.

Bilal Y.

Aïn Témouchent Réception prochaine de 464 logements publics locatifs

Un quota de 464 nouveaux logements publics locatifs (LPL), réparti sur les communes de Hammam Bouhadjar, Ouled Boudjemaa et Aïn Larbaa, dans la wilaya d'Aïn Témouchent, devrait être réceptionné prochainement, a-t-on appris, mardi, auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi) de la wilaya. La réalisation de 464 logements de type LPL tirent ainsi à sa fin, a fait savoir le directeur local de l'Opgi, Lahbib Hadj kaddour, signalant que ce quota sera soumis aux comités de daïra en charge de la distribution des logements sociaux locatifs. M. Hadj Kaddour a souligné qu'il a été procédé, durant l'année en cours à Aïn Témouchent, à la distribution de 1 572 logements de type LPL disposant de toutes les commodités nécessaires, à savoir l'eau potable, l'électricité, le gaz de ville, l'éclairage public et les aires de jeux. D'autre part, la wilaya d'Aïn Témouchent a bénéficié, durant l'année en cours, d'un nouveau programme de logements pour la réalisation de 300 unités de type public locatif, sachant que les sites d'implantation des logements ont été désignés et le travail est en cours pour la réalisation du programme en question, selon les explications fournies par M. Hadj Kaddour. Il a été procédé à la distribution de ce nouveau programme de logements aux communes de M'saïd, Ouled Boudjemaa, Aougbellil, Aïn Tolba et du chef-lieu de wilaya, a fait savoir le directeur local de l'Opgi.

R. R.

«Les oubliées de l'histoire» au Palais des Raïs

Une exposition en hommage aux femmes algériennes

■ La contribution de la femme dans le développement et à l'épanouissement du pays est peu évoquée. C'est pour cette raison que le Palais des Raïs Bastion 23 a décidé de s'ouvrir à une exposition qui met en valeur l'apport de la femme au pays et son implication dans les domaines culturel, social et artistique, pour donner la bonne image de notre pays et participer à son développement.

Par Abla Selles

Intitulée «Les oubliées de l'histoire», cette exposition, qui s'organise du 18 décembre courant au 15 janvier 2022 à cet établissement historique, permet de découvrir et redécouvrir de grands noms de femmes algériennes qui ont laissé leur empreinte au fil des années.

L'événement tripartite (historique, artistique et littéraire) souhaite rendre visible le rôle des femmes, en évoquant leur participation à notre histoire.

Le volet historique met principalement en avant la lutte des femmes algériennes et subsahariennes à travers plus d'une trentaine de biographies dédiées à ces femmes.

Résistant à l'occupation et à l'oppression depuis l'Antiquité, les parcours de ces femmes multiples sont réunis à travers les âges par un objectif commun : la lutte et la résistance contre l'ennemi. Un hommage est rendu aux martyres de la décennie

noire, qui ont perpétré la lutte en refusant de se soumettre à l'obscurantisme.

En marge des grands noms qui font l'histoire, il y a celles qui la transmettent en l'inscrivant dans la postérité. Les héroïnes de l'ombre, celles qui véhiculent oralement ou artistiquement notre culture ancestrale. Celles grâce à qui le savoir millénaire de nos multiples traditions est prodigué de génération en génération. C'est à travers une représentation artistique picturale que ces femmes habilleront et habiteront les murs du musée. A cette occasion, les œuvres de l'artiste-peintre Fatma-Zohra Bouaouni dont les femmes sont souvent les sujets de ses toiles, seront exposées au public.

Un livret intitulé «Femmes dans l'histoire de l'Algérie» présentant les parcours choisis de quarante femmes d'exception sera exposé afin de leur rendre hommage, mais surtout de rétablir une terrible inégalité en les intégrant pleinement dans le récit historique. «Rendre visible



l'histoire des femmes, c'est rétablir le récit d'une moitié de l'humanité, restée dans l'ombre et l'oubli des siècles durant», précisent les organisateurs.

A. S.

Musique

L'Orchestre féminin «Ahabab Cheikh Sadek El Bedjaoui» en concert à Bruxelles

L'Orchestre féminin de l'association «Ahabab Cheikh Sadek El Bedjaoui» donnera un concert aujourd'hui à Bruxelles, dans le cadre du Festival «Le mois des femmes qui montrent la voie» qui se poursuit jusqu'au 16 décembre, indiquent les organisateurs. Pour cette première

prestation publique, les musiciennes de l'orchestre «Ahabab Cheikh Sadek El Bedjaoui», du nom du compositeur algérien, un des maîtres de la musique traditionnelle andalouse, puiseront notamment dans le répertoire de Sadek El Béjaoui, de son vrai nom Sadek Bouyahia, en plus du répertoire de la musique moder-

ne algérienne. Un hommage à Idir, icône de la musique kabyle, disparu en mai 2020, sera rendu à cette occasion. Créé en 2008, l'Orchestre féminin «Cheikh Sadek El Bedjaoui», compte 16 membres dont des étudiantes en musicologie, aux côtés de cinq musiciennes françaises.

Depuis 2018, l'orchestre par-

court les deux rives de la Méditerranée pour promouvoir la musique andalouse.

Ouvert début décembre, «Le mois des femmes qui montrent la voie» est un espace musical dédié à la femme maghrébine, représentée dans sa diversité, sa complexité et sa richesse.

Y. N.

Patrimoine

L'Unesco approuve plusieurs demandes d'inscription au Patrimoine immatériel de l'humanité

Le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a approuvé, mardi, plusieurs demandes d'inscription sur la Liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité, a annoncé l'Unesco.

Le Comité, réuni en ligne depuis lundi, a inscrit la rumba congolaise, dossier présenté par le Congo-Kinshasa et le Congo-Brazzaville, les valeurs, connaissances, coutumes et pratiques du peuple Awajun (Pérou) liées à la poterie et l'art, en plus de la pratique traditionnelle et de vol de faucons. La candidature de cette dernière, pratiquée depuis plus de 4 000 ans, est soumise au nom de plusieurs pays dont les Emirats arabes unis, l'Autriche et l'Arabie saoudite.

Le Pasillo, un type de musique et de danse qui a

émergé en Equateur au 19^e siècle pendant les guerres d'indépendance de l'Amérique du Sud, a également intégré la Liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité.

Après, le Comité du patrimoine immatériel a intégré mardi la calligraphie arabe à son patrimoine immatériel, un statut permettant de préserver cette très ancienne pratique artistique, largement répandue dans le monde arabo-musulman.

Le dossier présenté à l'Organisation de l'ONU pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a été défendu par

seize pays, dont l'Algérie, l'Arabie saoudite, Bahreïn et l'Egypte.

Réuni du 13 au 18 décembre, le Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel examinera 45 nouvelles demandes d'inscription sur la Liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité et 5 sur la Liste du patrimoine nécessitant une sauvegarde urgente.

Le Comité examinera également 5 propositions d'inscription au Registre de bonnes pratiques de sauvegarde.

Racim C.

Liste du patrimoine immatériel de l'humanité

Le nombre de biens culturels algériens porté à huit

Avec l'inscription, mardi, au nom de seize pays arabes, de la calligraphie arabe et les connaissances compétences et pratiques qui y sont liées sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco, l'Algérie porte à huit le nombre de biens culturels classés sur cette liste prestigieuse.

Le premier bien culturel inscrit par l'Algérie est l'Ahellil du Gourara, une poésie chantée et dansée, pratiquée lors des cérémonies collectives et fêtes religieuses dans cette région du nord d'Adrar, proposé par le chercheur Rachid Bellil en 2008. En 2012, l'Algérie propose les rites et les savoir-faire artisanaux associés à la tradition du costume nuptial de Tlemcen qui sera suivi, en 2013, par l'inscription du pèlerinage annuel au mausolée de Sidi Abd El Kader Ben Mohamed dit «Sidi Cheikh» par le chercheur Ahmed Ben Naoum.

Cette même année l'Algérie a pris part à son premier dossier multinational pour inscrire les pratiques et savoirs liés à l'Imzad, vieille monocorde ancestrale jouée et fabriquée exclusivement par les femmes touarègues en Algérie, au Mali et au Niger. Ce dossier a été coordonné par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah) et l'anthropologue Badi Dida.

En 2014, c'est au tour de la cérémonie de la Sebeïba, qui se déroule chaque année dans l'oasis de Djanet, d'intégrer la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité avant que le chercheur Rachid Bellil revienne à l'institution onusienne avec le classement du Sbuâ, pèlerinage annuel à la zaoûia de Sidi El Hadj Belkacem dans le Gourara en célébration du Mawlid Ennabaoui.

Le ministère de la Culture avait également soumis le dossier de classement des savoirs et savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras du Touat-Tidikelt (région d'Adrar) et qui a été classé sur la Liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.

En 2020, le couscous, les savoirs, savoir-faire et pratiques liés à sa production a également été inscrit au patrimoine immatériel de l'humanité au nom de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc et de la Mauritanie.

La calligraphie arabe et les connaissances compétences et pratiques qui y sont liées, un dossier multinational au nom de seize pays dont l'Arabie saoudite, le Bahreïn, l'Egypte, la Jordanie, la Mauritanie, la Palestine ou encore la Tunisie.

Le patrimoine culturel immatériel est une catégorie du patrimoine issue de la «Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel» adoptée par l'Unesco en 2003.

R. C.

Agend'Art

Palais des Raïs, Bastion 23
Du 18 décembre au 15 janvier 2022 :
Une exposition historique et artistique dédiée à l'apport des femmes dans l'histoire algérienne organisée sous le thème " Les oubliées de l'histoire "



Afghanistan

L'ONU accuse les talibans d'avoir assassiné au moins 72 personnes liées à l'ancien régime

■ Les Nations unies ont accusé, mardi, les talibans d'être, en dépit de leur promesse d'amnistie générale, responsables d'au moins 72 exécutions extrajudiciaires depuis le mois d'août, ce que les nouveaux maîtres de Kaboul ont nié en bloc.

Par Mourad M.

Entre août et novembre, l'ONU a reçu «des allégations crédibles faisant état de plus de 100 exécutions d'anciens membres des forces de sécurité nationales afghanes et d'autres personnes associées à l'ancien gouvernement, dont 72 au moins ont été attribués aux talibans», a déclaré la Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme, Nada Al-Nashif, devant le Conseil des droits de l'homme à Genève (Suisse).

«Je suis alarmée par les informations persistantes faisant état d'exécutions extrajudiciaires dans tout le pays, malgré l'amnistie générale annoncée par les talibans après le 15 août», a-t-elle ajouté. «Lorsque les forces talibanes ont pris le contrôle des

districts un peu partout en Afghanistan en juillet et en août 2021, des talibans, au cours d'attaques menées en représailles, ont torturé et tué des membres de minorités ethniques et religieuses, d'anciens soldats des Forces nationales afghanes de défense et de sécurité ainsi que des personnes perçues comme favorables au gouvernement», a dénoncé pour sa part Amnesty International à l'occasion de la publication, mardi, d'un rapport sur les crimes de guerre dans le pays. «Dans la seule province de Nangarhar, a relevé M^{me} Al-Nashif, au moins 50 exécutions extrajudiciaires de personnes soupçonnées d'être membres de l'EI-K (la branche afghane du groupe jihadiste État islamique) semblent avoir été commises».

Les États-Unis et leurs alliés occidentaux se sont déjà mon-

trés «préoccupés» par ces exécutions, révélées par des organisations de défense des droits humains, et ont demandé l'ouverture rapide d'enquêtes.

Après les déclarations de M^{me} Al-Nashif, le gouvernement taliban a de nouveau rejeté ces accusations, qui circulent depuis des mois dans le pays mais restent très difficiles à prouver.

«Les rumeurs sans fondement ne doivent pas être prises pour argent comptant», a réagi mardi après-midi auprès de l'AFP le porte-parole du ministère taliban des Affaires étrangères, Abdul Qahar Balkhi.

Les talibans «respectent pleinement le décret d'amnistie et les employés des gouvernements précédents ne sont pas persécutés», a-t-il ajouté, assurant qu'il y aurait des enquêtes sur chaque cas suspect et que tout taliban coupable de violer l'amnistie serait «jugé et puni».

Si d'anciens membres des forces de sécurité ont été tués ces derniers mois, c'est à cause de rivalités ou d'inimitiés personnelles, soulignent régulièrement les talibans.

M^{me} Al-Nashif a, par ailleurs, alerté sur la souffrance du peuple afghan confronté, selon l'ONU, à l'une des pires catastrophes humanitaires au monde.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU a aidé 15 millions de personnes jusqu'à présent en 2021 dans le pays, dont 7 millions rien qu'en novembre – contre 4 millions en septembre.

Il a annoncé, mardi, qu'il allait accélérer ses opérations



PH. > D. R.

pour aider «plus de 23 millions de personnes confrontées à la faim sévère en Afghanistan», en proie aux effets combinés de la sécheresse causée par le changement climatique et la paralysie économique.

L'économie du pays est au point mort depuis l'arrivée au pouvoir des fondamentalistes, qui a amené la communauté internationale à geler l'aide sur laquelle elle reposait très largement. Les talibans sont revenus mi-août au pouvoir, presque vingt ans après en avoir été chassés par les forces américaines pour les punir d'avoir hébergé des leaders d'Al-Qaïda, auteurs des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

Leur premier règne (1996-2001) leur avait valu d'être mis au ban de la communauté internationale car ils réprimaient violemment toute opposition et niaient les droits fondamentaux des femmes.

Les dirigeants talibans d'aujourd'hui, en quête de soutiens financiers et de respectabilité internationale, ont promis que leur régime serait différent.

Le 3 décembre, leur chef suprême a demandé au gouvernement, dans un décret, de «prendre des mesures sérieuses pour faire respecter les droits des femmes» en Afghanistan, notamment contre les mariages forcés, sans mentionner le droit de travailler ni d'étudier.

M^{me} Al-Nashif a qualifié mardi ce décret de «signal important» mais qui «laisse de nombreuses questions sans réponse».

«Par exemple, a-t-elle dit, il n'indique pas clairement un âge minimum pour le mariage et ne fait pas référence aux droits plus larges des femmes et des filles à l'éducation, au travail, à la liberté de mouvement ou de participation à la vie publique».

M. M.



Commentaire

Abstention

Par Fouzia Mahmoudi

Cela fait des années que l'abstention augmente à chaque élection en France, sans que les représentants politiques n'aient trouvé de moyen de remédier à ce malaise démocratique qui lance un voile de doute sur les résultats sortis des urnes. Or, l'abstention ne frappe pas que la France métropolitaine mais l'ensemble du pays et la Nouvelle-Calédonie n'est pas épargnée. La victoire du «non» au troisième et dernier référendum sur l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie a été marquée par une importante abstention, les indépendantistes ayant boycotté le scrutin. Sans surprise, le candidat LFI à l'élection présidentielle, Jean-Luc Mélenchon, soutien des indépendantistes, a qualifié lundi de «catastrophe» le résultat du référendum. «Le résultat est une catastrophe parce que seulement 43 % des personnes sont allées voter», a-t-il déclaré dans une conférence de presse à son QG de campagne. Rappelant la promesse de l'ancien Premier ministre Édouard Philippe de ne pas organiser «un référendum pendant la période présidentielle, entre septembre 2021 et août 2022», le leader insoumis a dénoncé «l'erreur de gouvernement d'être passé outre l'opposition des Kanaks». Dans un contexte de boycott par les indépendantistes qui arguaient d'une «campagne équitable impossible» du fait de la pandémie de Covid-19, le troisième et dernier référendum sur l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie, prévu par les accords de Nouméa de 1998, a vu la victoire du «non» à l'indépendance par 96,49 %, avec une abstention massive (56,1 %). «Je forme le vœu qu'on n'aille pas d'une brutalité à l'autre», a poursuivi Jean-Luc Mélenchon, mettant en garde contre un éventuel «bouleversement des institutions actuelles néo-calédoniennes» après un référendum mal situé et mal accepté. Le chef de La France insoumise a affirmé que, à l'inverse des déclarations du président Macron, les accords de Nouméa arriveraient à leur «terme juridique uniquement quand de nouvelles institutions auront été mises au point». «Si le gouvernement a pensé se débarrasser d'un problème pour être plus présent politiquement dans la guerre froide qu'il veut mener contre la Chine, il a fait une belle erreur», a ajouté le député insoumis. Cet archipel stratégique de plus de 200 000 habitants, situé au cœur de l'océan Pacifique, apporte à la France une vaste zone économique exclusive (ZEE) de quelque 1,5 million de km² et donc un emplacement stratégique dans la région indo-pacifique, théâtre principal de la nouvelle rivalité entre la Chine et les États-Unis. Mais l'argument de Mélenchon pour rejeter les résultats de ce référendum semblent pour le moins fallacieux. Car en prenant pour argument le taux d'abstention pour délégitimer les résultats du scrutin, il semble oublier que lui-même a été élu aux dernières élections législatives avec un taux de participation de 35,78 %. Le député des Bouches-du-Rhône élu en 2017 devrait donc en toute logique s'appliquer les mêmes leçons qu'il dispense aujourd'hui au gouvernement et quitter son siège à l'Assemblée nationale.

F. M.

Bénin

Après la condamnation d'opposants, la justice accusée de servir le pouvoir

Le sort de deux opposants politiques béninois, condamnés la semaine dernière à de lourdes peines d'emprisonnement, est désormais entre les mains du président Patrice Talon, accusé d'avoir verrouillé le système judiciaire à son profit.

Les deux verdicts sont tombés mardi et samedi, à chaque fois au petit matin, à l'issue de procès qui ont duré moins de 24h : 10 ans de prison pour l'universitaire Joël Aïvo, jugé pour «complot contre l'autorité de l'État», et 20 ans de prison pour l'ex-garde des Sceaux, Reckya Madougou, condamnée pour «terrorisme».

C'est un nouveau coup de masse pour l'opposition déjà à genoux depuis l'arrivée au pouvoir du président Talon en 2016,

ces deux personnalités ayant incarné, au moment de la présidentielle d'avril 2021, un dernier et très mince espoir d'alternance au Bénin.

Leurs candidatures avaient vite été rejetées par la commission électorale, et Patrice Talon avait été réélu avec 86 % des voix. Mais cela n'avait pas empêché leur arrestation, quelques jours avant le scrutin pour M^{me} Madougou, et, au lendemain des résultats pour M. Aïvo.

Ces condamnations doucement notamment l'espoir d'un éventuel apaisement politique entre le pouvoir et l'opposition, matérialisé en septembre dernier par la rencontre entre M. Talon et son rival, l'ancien chef de l'État, Thomas Boni Yayi.

«Nous avons eu affaire à un procès joué d'avance, nous le

voyons comme un signal montrant que nous avons bien fait de ne pas rentrer au pays», estime auprès de l'AFP Bill Souleymane Kingninouho, un responsable du parti fondé par M. Boni Yayi, qui a fui avec des dizaines de militants au Togo voisin juste avant le scrutin, par peur d'être arrêtés.

Après les condamnations, les États-Unis ont fait part lundi de leurs «graves inquiétudes quant à l'ingérence politique dans le système judiciaire pénal du Bénin», déplorant un «ciblage systématique des figures de l'opposition».

Les deux condamnés ont quinze jours pour faire appel devant la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet), une juridiction spéciale mise en place en 2016 par le pouvoir.



Championnat arabe des clubs de handball/ES Arzew

Trois internationaux évoluant en France en renfort

L'ES Arzew, club organisateur du Championnat arabe des clubs vainqueurs de coupes (messieurs et dames) du 1^{er} au 11 mars prochain, entend renforcer ses rangs par trois internationaux algériens évoluant en France à l'occasion de cette compétition, a-t-on appris, mardi, du président de cette formation. Dans une déclaration à l'APS, Amine Benmoussa a fait savoir que sa direction a décidé de profiter des trois licences supplémentaires accordées par l'Union arabe de handball (UAH) pour la circonstance, afin d' étoffer son effectif par des joueurs d'expérience.

A ce propos, des contacts sont déjà noués avec pas moins de sept internationaux évoluant en France ainsi que leurs clubs respectifs, pour éventuellement bénéficier des services de trois d'entre eux lors du rendez-vous arabe, a précisé le même responsable.

L'ESA, qui s'apprête à affronter le MC Saïda ce week-end dans le cadre des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de l'édition 2019-2020 relancée après son interruption en mars 2019 à cause du coronavirus, effectuera également un stage bloqué de près d'un mois pour bien préparer le Championnat arabe.

«Nous comptons faire bonne figure au cours du Championnat

arabe, d'autant plus que cette compétition aura lieu chez nous. Nous allons mettre le paquet pour atteindre notre objectif, tout en comptant aussi sur l'apport des trois internationaux que nous comptons recruter spécialement pour l'épreuve, et parmi eux un gardien de but de valeur», a encore souligné Amine Benmoussa.

Outre l'ESA, l'Algérie sera représentée au cours de ce championnat, dont les rencontres auront lieu à Arzew et Oran, par le futur détenteur de la Coupe d'Algérie. Un troisième club pourrait aussi être inscrit, aussi bien chez les messieurs que les dames, selon le président du comité provisoire de la Fédération algérienne de handball (FAH) qui a animé, lundi à Oran, une conférence de presse conjointe avec le secrétaire général de l'UAH, Abdellah El Aliane.

Ce dernier a inspecté, mardi, les chantiers de la salle omnisports du nouveau complexe sportif d'Oran, retenue pour la cérémonie et match d'ouverture du Championnat arabe. Le site devrait être réceptionné fin janvier prochain, a-t-on appris de même source.

Outre cette infrastructure, six autres salles omnisports sont retenues pour abriter les rencontres et les entraînements des équipes participantes.

Aviron

Le Cross des rameurs algériens le 18 décembre au Parc Dounia

La Ligue algéroise des sociétés d'aviron et de canoë kayak lancera sa nouvelle saison sportive par un Cross toutes catégories (messieurs et dames), prévu le samedi 18 décembre au Parc Dounia (Alger), a-t-on appris, mardi, auprès du directeur de l'organisation sportive, Mahdi Mechi.

«C'est une compétition traditionnelle, que nous organisons chaque année pour lancer la nouvelle saison sportive.

Elle est ouverte uniquement aux six clubs affiliés à la Ligue d'Alger et concerne les catégories cadets, juniors et seniors (messieurs et dames)», a-t-on

détaillé de même source. La compétition se déroulera sur une distance de 2,5 kilomètres pour les cadets, 5 kilomètres pour les juniors et 7,5 kilomètres pour les seniors.

Autrement dit, un seul tour pour les cadets, deux pour les juniors et trois pour les seniors, sachant que la boucle mesure 2,5 kilomètres. Les six clubs engagés dans cette compétition sont : le Cercle Nautique d'Alger, le Sport nautique d'Alger, la Jeunesse algéroise d'aviron et de canoë kayak, les Activités nautiques d'Alger, le Sporting club Casbah et la Sélection nationale militaire.

CAN2021

Eto'o promet de tout faire pour assurer le succès de la compétition

Le nouveau président de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), Samuel Eto'o, a déclaré qu'il était résolu à faire en sorte que la Coupe d'Afrique des nations (CAN), que son pays accueillera le mois prochain, soit un succès «retentissant». S'exprimant lors de sa rencontre à Yaoundé avec le personnel de la Fécafoot, Eto'o a déclaré que «nous nous préparons pour la Coupe d'Afrique des

Nations et nous devons tout faire, je veux dire tout faire pour assurer son succès et pour que nos frères ne soient pas confrontés à des défis». «Une équipe de football doit être au service des autres. Chacun d'entre vous a sa place, ce qui est important pour les résultats finaux. Nous ne jouons pas, mais nous sommes au service de ceux qui jouent. Chacun de nous doit donner le meilleur», a-t-il poursuivi.

Ligue I (8^e journée)

Le leader en danger

Le leader de la Ligue I de football, l'US Biskra, sera en danger lors de cette huitième journée de championnat en se rendant à Oran où il devra croiser le fer avec le Mouloudia local. Les gars des Ziban risquent gros lors de cette sortie, d'autant que les Hamraoua feront tout ce qui est en leur pouvoir pour sortir de l'épreuve difficile qu'ils traversent.

Par Mahfoud M.

Malgré cela, les Biskris ne s'avourent pas vaincus et jetteront toutes leurs forces dans la bataille pour revenir, au moins, avec le point du nul. Les Ziban savent ce qui les attend et se doivent d'être concentrés sur leur sujet tout au long des quatre vingt dix minutes de la partie. L'O Médéa qui n'a pas baissé les bras, même s'il a laissé la première place à l'USB, aura fort à faire lors de cette journée en donnant la réplique au CS Constantine qui commence à reprendre du poil de la bête après un début quelque peu poussif. Les gars du Titteri sont donc avertis et doivent être sur leurs gardes. Le choc de la journée mettra aux prises le MC Alger à l'ES Sétif. Les gars du Doyen ont hâte de se reprendre après avoir raté le coche face au CSC et se donneront à fond pour prendre les trois points de ce match. Toutefois, ils doivent être sur leurs gardes devant cette formation qui revient en force ces derniers temps et compte prouver sa bonne forme. L'Aigle Noir a l'habitude de se s'illustrer lors des matchs face aux Vert et Rouge et ne compte pas déroger à la règle. Le CR Belouizdad, de son côté, jouera à domicile face à la JS Saoura et n'aura pas la partie



Les Biskris auront fort à faire

facile, sachant que les gars de la Saoura traversent une période faste avec une qualification à la phase des poules de la Coupe de la CAF et un dernier succès en match retard face à la JSK. Le Chabab devra donc puiser dans ses plus profondes ressources pour prendre les trois points de la victoire. L'USM Alger n'aura pas la partie facile en jouant l'ASO Chlef, qui a été battu par l'USB et tentera de se refaire une santé. Les deux derniers matchs opposeront des équipes jouant le maintien, à savoir NCM-RCA et WAT-NAHD. Deux rencontres seront reportées lors de cette journée, il s'agit de celles devant opposer le HBCL à la

JSK, en raison de la participation de cette dernière à la compétition africaine et RCR-PAC, à cause de la participation de quatre joueurs du PAC à la Coupe arabe des nations au Qatar.

M. M.

Le programme :

Vendredi 17 décembre 2021 :	
ASO-USMA	(15h)
NCM-RCA	(15h)
MCO-USB	(16h)
MCA-ESS	(18h)
Samedi 18 décembre:	
CRB-JSS	(14h30)
CSC-OM	(14h30)
WAT-NAHD	(15h)
HBCL-JSK	(reporté)
RCR-PAC	(reporté)

CAN 2021

Cinq arbitres algériens retenus pour le tournoi au Cameroun

Cinq arbitres internationaux algériens ont été retenus par la Confédération africaine de football (CAF) pour officier pendant la Coupe d'Afrique des nations 2021, prévue du 9 janvier au 6 février prochains au Cameroun, selon la liste. Les cinq arbitres algériens sont : Mustapha Ghorbal, arbitre directeur qui va également officier à la VAR, Mehdi Abid Charef (VAR referee), Lahlou Benbrahim (VAR Referee) ainsi que les arbitres assistants Abdelhak Etchiali (AVAR) et Mokrane Gourari (AVAR). La Confédération africaine de football a sélectionné au total 33 arbitres centraux dont certains désignés pour la VAR et 31 assistants pour la 33^e édition de la CAN.

Arbitres : Bamalak Tessema (Ethiopie/VAR), Gassama Bakary Papa (Gambie/VAR), Jiyed Redouane (Maroc/VAR), Jany Sikazwy (Zambie/VAR), Victor Miguel de Freitas Gomes (Afrique du Sud/VAR), Maguette Ndiaye (Sénégal/VAR), Mustapha Ghorbal (Algérie/VAR), Boubou Traore (Mali), Joshua Bondo (Botswana), Jean Jacques Ndala Ngambo (RD Congo), Helder Martins de Carvalho (Angola), Daniel Nii Laryea (Ghana), Sadok Selmi (Tunisie), Pacifique Ndbihawenimana (Burundi), Dahane Beida (Mauritanie/VAR), Peter Waweru Kamaku (Kenya/VAR), Amin Mohamed Amin Omar (Egypte), Blaise Yuven Ngwa (Cameroun), Bernard Camille (Seychelles), Mahmoud El Bana Zakaria (Egypte), Ismail El Fath (Cocacaf/VAR), Issa Sy (Sénégal), Ahmed Imte haz Heeralall

(Maurice/VAR), Salima Moukansasanga (Rwanda). Arbitres assistants : Gerson Emiliano Dos Santos (Angola/AVAR), Djibril Camara (Sénégal/AVAR), Abdelhak Etchiali (Algérie/AVAR), Samuel Pwadutakam (Nigeria), Ibrahim Abdellah Mohamed (Soudan/AVAR), Zekehele Thusu Granville (Afrique du Sud/AVAR), El Hadji Malick Samba (Sénégal/AVAR), Elvis Guy Nouppe Nguengoue (Cameroun/AVAR), Mahmoud Ahmed Kamel (Egypte/AVAR), Hassani Khaili (Tunisie/AVAR), Arsenio Maringula (Mozambique), Oliver Safari Kabene (RD Congo), Mokrane Gourari (Algérie/AVAR), Souru Phatsoane (Lesotho), Seydou Tiama (Burkina Faso), James Frederick (Seychelles/AVAR), Azgaou Lahcen (Maroc/AVAR), Lionel Hasinjaosoa (Madagascar), Akerkad Mustapha (Maroc/AVAR), Souleyman Almalidine (Comores, AVAR), Gilbert Cheriyot (Kenya), Sidibe Sidiki (Guinée), Attia Essa Amsaad (Libye), Dick Okelo (Ouganda), Hossam Ahmed Taha (Egypte), Mahamadou Yahaya (Niger), Zakaria Brinsi (Maroc/AVAR), Atezambong Fomo Carine (Cameroun), Fatiha Jermoumi (Maroc/AVAR), Liban Abdulrazak Ahmad (Djibouti), Issa Yaya (Tchad).

Arbitres VAR : Samir Guezzaz (Maroc), Adil Zourak (Maroc), Haithem Guirat (Tunisie), Mahmoud Mohamed Achour (Egypte), Benoit Millot (France), Lahlou Benbrahim (Algérie), Bouchra Karboubi (Maroc), Abid Charef Mehdi (Algérie), Drew Fisher (Cocacaf).

Roaming internet

وين ما تكون شجع
الخصرا كونكتي و برطاجي

Pass Roaming Qatar*

- 50 DA / 100 Mo / Valable 24h
- 100 DA / 250 Mo / Valable 3 jours
- 250 DA / 500 Mo / Valable 7 jours
- 400 DA / 1 Go / Valable 15 jours

*Les Pass Roaming Qatar sont disponibles sur le menu *600#

vodafone Qatar | www.mobilis.dz | mobilis

ANEP 2116021448 | Le Jour d'Algérie - N° 5540 - Jeudi 16 décembre 2021

Anep
communication
et signalétique

L'ANEP CS,
est la seule à vous proposer
une communication à **360°**

Communication Digitale

Affichage
Arts graphiques

ÉVÉNEMENTIEL

IMPRESSIONS

Audio-visuel

SIGNALÉTIQUE

© ANEP/CS

023 53 53 24
023 53 53 61

f ANEP CS

Site AADL - 416 Logt Aïn Naâdja
Gué de Constantine - ALGER

www.anepcs.dz

ANEP GRATUIT 0088 | Le Jour d'Algérie - N° 5540 - Jeudi 16 décembre 2021